

la séparation des pouvoirs : une notion dépassée?

Par **cell**, le **26/10/2006** à **10:28**

Bonjour, je suis en première année et j'ai une dissertation à faire en td de droit constitutionnel. Le sujet est : la séparation des pouvoirs vous paraît-elle une notion dépassée? Faut-il faire un plan répondant à cette question avec un I. oui et un II. non?

Ou plus un plan comme celui-ci :

I. Séparation horizontale

a) Théorie de John Locke et de Montesquieu.

b) Application aujourd'hui.

-> Aujourd'hui plus une collaboration qu'une séparation des pouvoirs.

II. Séparation verticale

a) la théorie

b) son évolution

N'ayant pas trouvé beaucoup d'informations sur la séparation verticale, cette seconde partie est encore assez abstraite. Pourriez-vous me donner des conseils que je ne passe pas à côté du sujet et des informations sur mon deuxième point (de quand date cette théorie? de qui est-elle?... et quelle est son évolution?)

Par **french_kiss_35**, le **26/10/2006** à **12:04**

En tout cas, je pense que pour une première année, ton plan est assez bien, mais sache que la forme de ta dissert doit être parlante, on doit savoir dans tes titres tout ce dont tu vas nous parler, par exemple :

dans ton grand I, tu as mis une séparation horizontale, c'est bien, mais n'as-tu pas assez trouvé une notion qui va compléter ce titre sous cette forme!

tu parles de collaboration des pouvoirs, dis donc qu'il n'y a pas de séparation stricte des pouvoirs!

Je vais regarder mes cours et t'en dire plus sur le contenu, mais sache une chose :

c'est que la notion de séparation des pouvoirs est un peu ternie, on parle surtout maintenant de "distribution des pouvoirs" .